



Madeleine Béjart
(1618-1672)

Ce 30 juin 1643, devant notaire, « en la maison de la veuve Béjart, rue de la Perle »,

furent présents en leurs personnes Denis Beys, Germain Clérin, Jean-Baptiste Poquelin, Joseph Béjart¹, Nicolas Bonnenfant, Georges Pinel, Madeleine Béjart, Madeleine Malingre, Catherine de Surlis et Geneviève Béjart² [...] lesquels ont fait et accordé volontairement entre eux les articles qui ensuivent sous lesquels s'unissent et se lient ensemble pour l'exercice de la comédie à fin de conservation de leur troupe sous le titre de l'Illustre Théâtre. C'est à savoir que, pour n'ôter la liberté raisonnable à personne d'entre eux, aucun ne pourra se retirer de la troupe sans en avertir quatre mois auparavant, comme pareillement la troupe n'en pourra congédier aucun sans lui en donner avis les quatre mois auparavant ; *item*, que les pièces nouvelles de théâtre qui viendront à la troupe seront disposées sans contredit par les auteurs, sans qu'aucun puisse se plaindre du rôle qui lui sera donné ; que les pièces qui seront imprimées, si l'auteur n'en dispose, seront disposées par la troupe même à la pluralité des voix, si l'on ne s'arrête à l'accord qui en est pour ce fait entre lesdits Clérin, Poquelin et Joseph Béjart qui doivent choisir alternativement les Héros, sans préjudice de la prérogative que les susdits accordent à ladite Madeleine Béjart de choisir le rôle qui lui plaira ; *item*, que toutes les choses qui concerneront leur théâtre et des affaires qui surviendront, tant de celles que l'on prévoit que de celles qu'on ne prévoit point, la troupe les décidera à la pluralité des voix sans que personne d'entre eux y puisse contredire [...]. Fait et passé à Paris.³

¹ Le frère aîné de Madeleine (1616-1659).

² Sœur cadette de Madeleine (1624-1675).

³ Madeleine Jurgens et Élisabeth Maxfield-Miller, *Cent ans de recherches sur Molière, sur sa famille et sur les comédiens de sa troupe*, Paris, SEVPEN, 1963, p. 224-226 (en ligne : FRAN_ANX_008004.pdf).

Fac-similé des signatures du contrat, dans *Œuvres complètes de Molière*⁴ – © BnF

Le contrat est également signé par André Mareschal (1601 ?-1648 ?), dramaturge qui avait été bibliothécaire de Gaston d'Orléans, le frère de Louis XIII, dont la troupe exhibe le parrainage en se disant « entretenu[e] par Son Altesse Royale »⁵ ; mais ce n'est pas un mécène fiable. Chacun des membres de la troupe, homme ou femme, recevra une part de la recette, une fois payés les frais de la représentation, ainsi que le prouve le registre que Charles Varlet, dit La Grange (1635-1692), comédien entré dans la troupe en 1659, a tenu jusqu'en 1685⁶, et le témoignage de Samuel Chappuzeau (1625-1701), un des premiers historiens du théâtre français après avoir été lui-même dramaturge (dans les années 1650-1660). Il affirme dans son *Théâtre français*⁷ que, de son temps, une troupe de théâtre est « une manière de République »⁸ où « l'autorité de l'État est partagée entre les deux sexes, les femmes lui étant utiles autant ou plus que les hommes, et elles ont voix délibérative en toutes les affaires qui regardent l'intérêt commun »⁹ ; il précise que les parts sont accordées selon le mérite, même s'il arrive parfois qu'une part « soit accordée au mari en considération de sa femme »¹⁰. Car « le Gouvernement Républicain » plaît aux comédiens, qui « veulent tous être égaux, et se nomment camarades »¹¹.

⁴ Louis Moland éd., Paris, Garnier frères, 1880-1885, t. 1, p. 45.

⁵ Molière, *Œuvres complètes*, Georges Forestier, Claude Bourqui et alii éd., Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 2010, 2 vol., t. I, « Chronologie », p. LXIX (1644, 9 septembre).

⁶ Charles Varlet, dit La Grange, *Registre de La Grange (1658-1673)*, *ibid.*, (t. I, p. 1027-1090, et t. II, p. 1113-1145).

⁷ Samuel Chappuzeau, *Le Théâtre français*, Lyon, M. Mayer, 1674.

⁸ *Ibid.*, p. 146.

⁹ *Ibid.*, p. 148.

¹⁰ *Ibid.*, p. 148.

¹¹ *Ibid.*, p. 157.

La solidarité à l'intérieur des troupes n'empêche pas la guerre des théâtres, ni les transfuges...

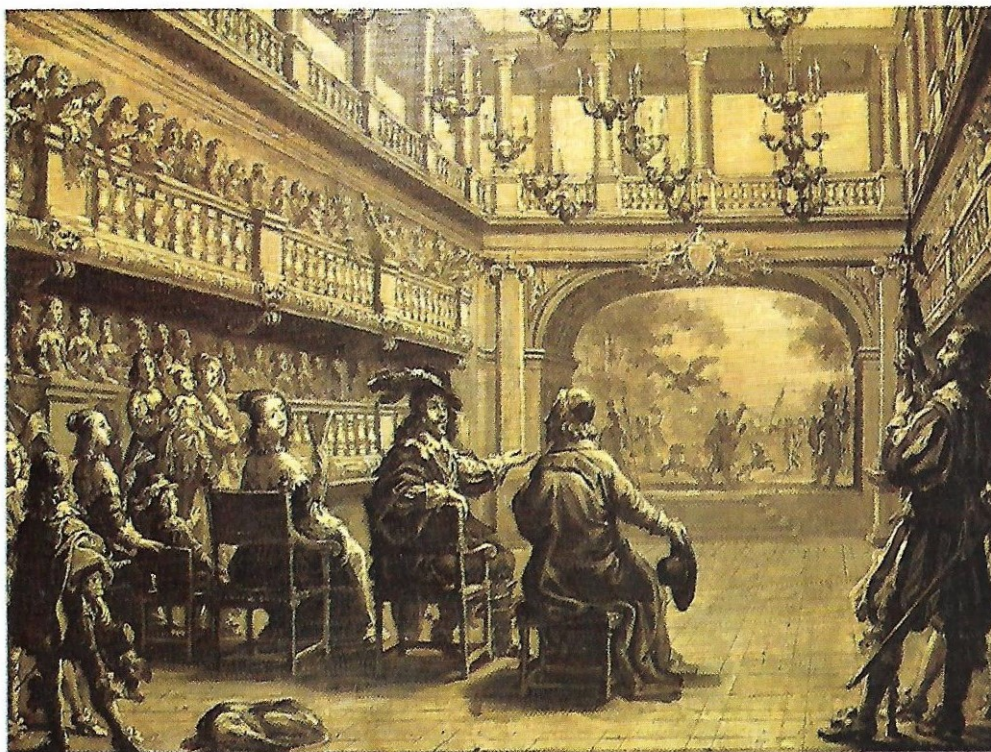
En dehors de cette égalité de statut, qui fait des troupes de théâtre une organisation professionnelle à peu près unique à l'époque, qu'en est-il de la situation des comédiennes ? Et qui est cette Madeleine Béjart qui, à 25 ans, « fille majeure », reçoit le privilège de pouvoir choisir le rôle qui lui plaira ?

Née à Paris en 1618, Madeleine est la deuxième enfant de Joseph Béjart, qui se déclare à sa naissance « huissier ordinaire du roi ès eaux et forêts de France au Palais », et de Marie Hervé, « maîtresse toilière-lingère », mariés en 1615 (ils eurent au moins 9 enfants) : petite bourgeoisie parisienne donc. Une certaine instabilité du père, qui cherche à s'élever dans la hiérarchie des offices sans y parvenir, entraîne des difficultés financières, et Marie Hervé demande en 1632 une séparation de biens.

Comme il est d'usage, à ses 15 ans, on promet Madeleine à un mariage dans ce milieu de bourgeoisie d'office, avec un homme beaucoup plus âgé qu'elle, mais le contrat est annulé – on ne sait pourquoi. Mais on sait que, ayant reçu une bonne éducation, sachant chanter et danser, elle fréquente les milieux du théâtre. Le quartier du Marais, qu'habite la famille, est alors le centre de la vie théâtrale de Paris : l'Hôtel de Bourgogne n'est pas loin, le Théâtre du Marais, rue Vieille-du-Temple, fondé par Montdory¹² en 1634, voit le triomphe du *Cid* en 1637, et le Cardinal de Richelieu se fait construire en 1641 une splendide salle de spectacles dans son palais¹³ : pour son inauguration, on y joue *Mirame* de Jean Desmarets de Saint-Sorlin (1595-1676).

¹² Guillaume Desgilberts, dit Montdory ou Mondory (1594-1653).

¹³ Dit le Palais-Cardinal ; Richelieu le donna à Louis XIII en 1636, et il devint après sa mort le Palais-Royal ; cette salle sera attribuée à Molière en 1661, moyennant quelques travaux.



Un spectacle joué devant Louis XIII, Anne d'Autriche, le dauphin et Richelieu, salle du Palais-Cardinal – gravure de Jean de Saint-Igny (Paris, Musée des arts décoratifs)

Mais c'est plus encore peut-être par ses attaches familiales que Madeleine approche ce milieu : en effet, Marie Courtin, demi-sœur de sa mère, épouse en 1636 Jean-Baptiste L'Hermitte (1610-1668), homme de lettres, frère cadet de l'écrivain Tristan L'Hermitte (1601-1655), dont *La Mariane* (1636) remporte alors un grand succès au Marais. Par ailleurs, François et Julien Bedeau, farceurs de la troupe du Marais, connus sous les noms de L'Espy (1603-1663) et de Jodelet (1586-1660), sont de sa parenté¹⁴. En 1636, un quatrain de Madeleine figure en tête de l'édition de l'*Hercule mourant* de Jean de Rotrou (1609-1650), autre dramaturge célèbre du temps.

Ton Hercule mourant te va rendre immortel ;
 Au ciel comme en la terre il publiera ta gloire,
 Et, laissant ici-bas un temple à ta mémoire,
 Son bûcher servira pour te faire un autel.¹⁵

Rien n'atteste que Madeleine aurait dès lors commencé à jouer des rôles au Marais ou ailleurs. Petite remarque en passant : d'assez nombreux documents sur la vie de Molière et de sa troupe ont été conservés, mais il reste aussi bien des inconnues ; comme Molière est très tôt devenu un

¹⁴ Molière les engagea tous deux dans sa troupe à son retour à Paris, et ils jouèrent dans *Les Précieuses ridicules* les deux valets déguisés en marquis et en vicomte.

¹⁵ Jean de Rotrou, *Hercule mourant*, Paris, A. de Sommerville, 1636, n. p.

mythe national, les « historiens » du XIX^e siècle n'ont pas hésité à écrire « Le Roman de Monsieur de Molière » (titre d'Édouard Fournier, 1863, repris par Mikhaïl Boulgakov, 1933) à coup d'hypothèses et de suppositions ; essayons de nous en tenir à ce qui est avéré.

Madeleine semble d'abord s'être orientée, grâce à sa beauté et à ses talents, vers une autre carrière : celle de (grande) courtisane. Alors triomphent, dans le petit cercle des mondains (qui les entretiennent) et des lettrés (qu'elles protègent), Marion Delorme (1613-1650), bientôt suivie de Ninon de Lenclos (1620-1705), qui toutes deux habitent le Marais.



Gravure anonyme¹⁶ © BnF (IFN 8407789)

¹⁶ Portrait fait après sa mort. Le quatrain est intéressant : « L'Indulgent et sage nature/ A formé la belle Ninon/ De la volupté d'Épicure/ Et de la vertu de Caton » (Charles de Saint-Evremond, moraliste et critique libertin, 1616-1703).

Émancipée dès ses 18 ans par ses parents, Madeleine devient, sans doute par l'entremise des frères L'Hermite, la maîtresse d'Esprit de Rémond de Mormoiron (1608-1672), chevalier, puis comte de Modène, chambellan de Gaston d'Orléans – un grand seigneur donc, gravitant dans un milieu aussi lettré que libertin (de mœurs). La liaison est publique, au point qu'en 1638, leur fille, Françoise, est reconnue par le père, et baptisée (comme enfant illégitime) avec pour parrain le jeune fils qu'Esprit de Rémond avait eu de sa femme légitime, Marguerite de La Baume de Suze. Elle et son fils, né vers 1631, étant partis en province en 1637, ledit parrain est représenté par Jean-Baptiste L'Hermite. L'acte de baptême prouve qu'il y a bien eu un prêtre pour accepter et organiser cette cérémonie, qui ne laisse pas d'être quelque peu irrégulière...

Devenir comédienne, c'est pour Madeleine adopter une carrière certes bien plus libre que ne l'aurait été son destin « bourgeois », mais aussi plus sûre que celle de femme entretenue, d'autant qu'Esprit de Modène connaît alors de graves difficultés financières (l'argent appartient surtout à sa femme) et politiques, ses alliances sociales l'obligeant à suivre les aristocratiques opposants à Richelieu dans leurs complots souvent malheureux, et à quitter souvent Paris.

Qu'en est-il de la situation sociale des comédiennes (et des comédiens) en 1643 ? Un point est certain : l'Église catholique (non plus d'ailleurs que protestante) ne désarme pas de tout le siècle de son ancienne condamnation¹⁷ contre les comédiens. L'évêque et écrivain Jean-Pierre Camus (1584-1652) écrit, en 1632 : « Ce n'est pas sans raison que [...] les Historiens [*sic* pour histrions] ou Comédiens sont tenus pour infâmes »¹⁸. Cependant, dans les faits, comme le montre Georges Mongrédien, les choses sont bien plus nuancées, notamment grâce aux prises de position du pouvoir politique, à une évolution parallèle de l'attitude de l'opinion publique et à une génération prestigieuse d'écrivains de théâtre (Théophile de Viau, 1590-1626 ; Tristan L'Hermite, 1601-1655 ; Jean Mairet, 1604-1686 ; Pierre Corneille, 1606-1684 ; Jean de Rotrou, 1609-1650). Comme le dit le magicien Alcandre dans *L'Illusion comique* de Corneille, jouée au Marais en 1636 :

[...] À présent le théâtre
Est en un point si haut que chacun l'idolâtre,
Et ce que votre temps voyait avec mépris
Est aujourd'hui l'amour de tous les bons esprits,
L'entretien de Paris, le souhait des provinces,

¹⁷ Voir Georges Mongrédien, *La Vie quotidienne des comédiens au temps de Molière*, Paris, Hachette, 1966, 1^{ère} partie, chap. 1, « L'Église et les comédiens », p. 7-24 ; Laurent Thirouin, *L'Aveuglement salutaire : le réquisitoire contre le théâtre dans la France classique*, Paris, Champion, 2007.

¹⁸ Jean-Pierre Camus, *Les Leçons exemplaires*, Paris, R. Bertault, 1632, p. 463.

Le divertissement le plus doux de nos princes,
Les délices du peuple, et le plaisir des grands [...].¹⁹

En effet, non seulement Richelieu, tout-puissant ministre de Louis XIII, aimait le théâtre, mais il était persuadé que celui-ci pouvait à la fois contribuer au prestige culturel de la France, et servir d'outil d'éducation morale (voire politique), à condition d'être placé sous contrôle²⁰. Il met donc en œuvre une véritable politique de promotion, soutenue par des écrivains et des théoriciens, tel Georges de Scudéry (1601-1667)²¹ ou l'abbé d'Aubignac (1604-1676)²². On peut citer aussi l'ode « À Mlle D. D. excellente comédienne pour lui persuader de monter sur le théâtre »²³ de Tristan L'Hermite, où il tâche de lever les réticences de sa destinataire en garantissant que la profession n'est plus « suspecte d'infamie » depuis que Richelieu a moralisé le théâtre.

Comme on ne conçoit pas alors le théâtre en dehors des représentations (généralement, on ne publie que les pièces qui ont été jouées, et encore avec un succès suffisant), il s'avère nécessaire de favoriser le développement des troupes, notamment des troupes itinérantes, afin qu'elles puissent arpenter l'ensemble du royaume, sans que les autorités locales, notamment religieuses, puissent y faire obstacle – ce qui n'est pas donné d'avance. C'est à quoi vise l'édit royal de 1641 qui, tout en instaurant une « police des spectacles », réhabilite socialement la profession de comédien :

En cas que lesdits comédiens règlent tellement les actions du théâtre qu'elles soient, du tout, exemptes d'impuretés, nous voulons que leur exercice, qui peut innocemment divertir nos peuples de diverses occupations mauvaises, ne puisse leur être imputé à blâme au préjudice de leur réputation dans le commerce public ; ce que nous faisons afin que le désir qu'ils auront d'éviter le reproche que l'on leur a fait jusques ici leur donne autant de sujet de se contenir dans les termes de leur devoir aux représentations publiques qu'ils feront, que la crainte des peines qui leur seraient inévitables s'ils contrevenaient à la présente déclaration.²⁴

En fait, les très grands succès parisiens des années 1630-1640 avaient déjà contribué à la promotion des représentations théâtrales, donc des comédiens et des comédiennes, la France n'ayant jamais vraiment connu l'exclusion des femmes de la scène ; c'est ainsi que l'on pourrait comprendre le vers de Nicolas Boileau (1636-1711) : « Tout Paris pour Chimène a les yeux de

¹⁹ Pierre Corneille, *L'illusion comique* [1639], *Œuvres complètes*, André Stegmann éd., Paris, Seuil, « l'intégrale », 1963, p. 214 (V, 5).

²⁰ Voir Catherine Guillot, « Richelieu et le théâtre », *Transversalités* 2011 (n° 117), p. 85-102.

²¹ *L'Apologie du théâtre*, Paris, A. Courbé, 1639.

²² *La Pratique du théâtre*, Paris, A. de Sommaville, 1657 (ouvrage entrepris dès 1640 à l'instigation de Richelieu, mais publié tardivement).

²³ Tristan L'Hermite, *Poésies galantes et héroïques*, Paris, J. B. Loyson, 1662, p. 324-328.

²⁴ Cité par G. Mongrédien, *op. cit.*, p. 13.

Rodrigue »²⁵. La créatrice du rôle de Chimène, c'est Mlle de Villiers²⁶, comédienne de la troupe de Montdory au Marais.

Certes, comme souvent, les comédiennes ne profitent pas au même titre que les comédiens de cette revalorisation sociale : dans sa *Comédie des comédiens* (1635), Georges de Scudéry fait dénoncer par une comédienne (« la Beau-Soleil ») la mauvaise réputation qui les poursuit :

Ils pensent que la farce est l'image de notre vie, et que nous ne faisons que représenter ce que nous pratiquons en effet, ils croient que la femme de l'un de nous autres, l'est indubitablement de toute la Troupe et s'imagin[ent] que nous sommes un bien commun.²⁷

Gédéon Tallemant des Réaux (1619-1692), dans son historiette « Mondory ou l'histoire des principaux comédiens français », rapporte cette réputation sulfureuse, mais en la renvoyant au passé²⁸ ; son historiette se termine par ces mots sur Madeleine Béjart :

Il faut finir par la Béjard. Je ne l'ai jamais vue jouer ; mais on dit que c'est la meilleure actrice de toutes. Elle est dans une troupe de campagne ; elle a joué à Paris, mais ç'a été dans une troisième troupe [l'Illustre Théâtre] qui n'y fut que quelque temps. Son chef-d'œuvre, c'était le personnage d'Épicharis, à qui Néron venait de faire donner la question.²⁹

Revenons donc à Madeleine Béjart. On voit que l'occasion pouvait paraître très favorable à la création d'une troisième troupe permanente de théâtre à Paris³⁰, et que la profession de comédienne ne devait guère effrayer une femme qui avait déjà fait preuve de son audace : il en fallait pas mal pour prétendre rivaliser avec les deux troupes déjà établies, surtout que, autant que l'on sache, dans le groupe fondateur de l'Illustre Théâtre, seule Catherine de Surlis (ou Des Urlis, 1627-1679), avait une expérience de comédienne – mais elle ne resta que très peu de temps dans la troupe. On ne sait pas dans quelles circonstances Madeleine a rencontré Molière, mais les deux familles n'étaient pas sans liens.

²⁵ Nicolas Boileau, *Œuvres complètes. Satires*, Charles-H. Boudhors éd., Paris, Les Belles Lettres, 1966, Satire IX [1668], p. 73 (v. 232).

²⁶ Marguerite Béguet, épouse du comédien Claude Deschamps, sieur de Villiers.

²⁷ Georges de Scudéry, *Comédie des comédiens*, Paris, A. Courbé, 1635, p. 12. C'est encore cette idée que véhicule l'épigramme rapportée par Mme de Sévigné (1626-1696) à propos d'un comédien qui voulait se marier (Mme de Sévigné, *Correspondance*, Roger Duchêne éd., Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 1972, 3 vol., t. I, p. 211, lettre du 8 avril 1671).

²⁸ Gédéon Tallemant des Réaux, *Historiettes*, Antoine Adam éd., Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 1961, t. II, p. 773.

²⁹ *Ibid.*, p. 778.

³⁰ Outre le théâtre de l'Hôtel de Bourgogne, et le théâtre du Marais, il faut mentionner les séjours réguliers de troupes italiennes jouant la *commedia dell'arte* ; ils se produisaient dans la salle du Petit-Bourbon (appartenant au domaine royal, toute proche du Louvre), sur autorisation. Molière obtint de la partager avec eux lors de son arrivée à Paris.

Les débuts de l'illustre Théâtre, à partir du 1^{er} janvier 1644, sont prometteurs, d'autant que le théâtre du Marais, victime d'un incendie le 15 janvier, doit fermer pour travaux. L'illustre Théâtre crée en particulier *La Mort de Sénèque* de Tristan L'Hermitte³¹ – dans laquelle se trouve ce rôle d'Épicharis dont rend compte (par ouï-dire) Tallemant. On notera que « [...] aux âmes bien nées/ La valeur n'attend point le nombre des années », et que « leurs coups d'essai [sont] des coups de maître »³² : sans expérience de la scène (au moins à notre connaissance), Madeleine se hisse au rang des actrices célèbres du temps : dans son historiette, Tallemant cite Nicole Gassot, la femme de Bellerose³³, « la Beaupré », « la Valiotte », « la Le Noir », « la Villiers »...

Pour montrer l'intensité du rôle tragique assumé par l'actrice débutante qu'est Madeleine Béjart, citons-en quelques vers, après les avoir situés dans leur contexte. La pièce de Tristan est tirée d'un épisode des *Annales* de Tacite : Sabine Poppée, épouse de Néron, est jalouse de l'influence de Sénèque sur son élève. Parallèlement, de nobles Romains conspirent contre Néron, au nom de la République, et Épicharis, liée au chef de la conjuration, Pison, les incite au courage et à l'action (II, 2), tandis que Sénèque refuse de s'impliquer dans le complot. Les conjurés sont trahis, et Épicharis arrêtée : confrontée au tyran, elle lui résiste, malgré la menace de la torture (III, 1). Effectivement soumise à la question, elle se tait ; alors on la fait revenir, « un peu maltraitée »³⁴ devant Néron et Sévius, qui a trahi la conjuration, mais elle leur tient tête.

NÉRON : Ô nouvelle Alec-ton que l'Enfer a vomie !
 Qui t'a donné sujet d'être mon Ennemie ?
 Qui de ta cruauté me rend ainsi l'objet ?

ÉPICHARIS : Tu veux donc le savoir : en voici le sujet :
 Je t'aimais autrefois, quand ton front hypocrite
 Se couvrait faussement des couleurs du mérite :
 Lorsque ta main feignait de faire un grand effort
 Pour écrire ton seing³⁵ sous un Arrêt de mort :
 Quand ton Esprit brutal, cachant sa véhémence,
 Pratiquait la Justice, exerçait la clémence,
 Et pour mieux t'affermir en ton Autorité,
 Montrait de la sagesse et de la piété.
 Mais depuis que tu cours où la fureur te guide,
 Que tu te rends cruel, ingrat, et parricide,
 Que tu rôdes la nuit, et que tu tiens à jeu
 Les titres de voleur & ceux de boutefeu,

³¹ Tristan L'Hermitte, *La Mort de Sénèque*, Paris, T. Quinet, 1645.

³² Pierre Corneille, *Le Cid, Œuvres complètes, op. cit.*, p. 226 (II, 2).

³³ Pierre Le Messier, dit Bellerose (1592-1670), acteur et directeur de la troupe de l'Hôtel de Bourgogne.

³⁴ *Ibid.*, p. 109 (V, 2).

³⁵ Signature.

Je te hais comme un Monstre abîmé dans le crime,
Et trouve que ta mort est un coup légitime.

NÉRON : Ah ! c'est trop ! qu'on la livre aux bourreaux inhumains.

ÉPICCHARIS : C'est une œuvre où Néron peut donc mettre les mains.

NÉRON : Entraînez-la, soldats ; vite, et qu'on la déchire.

ÉPICCHARIS : Possible que ton sort quelque jour sera pire.

NÉRON : Méchante, on t'apprendra comme il faut discourir.

ÉPICCHARIS : Tyran, je t'apprendrai que je sais bien mourir.³⁶

Pendant ce temps, Sénèque se suicide noblement sur l'ordre de Néron. Épicharis, pourtant esclave affranchie, se montre constamment une « femme forte » dressée contre la tyrannie, contrairement à Pison, assez pitoyable « héros », et c'est elle le pendant héroïque du courage philosophique de Sénèque.

Dans la vie réelle, le Marais rouvre, dans une salle mieux aménagée, apte à accueillir les pièces à machines qui commencent à être en vogue. L'Illustre Théâtre rassemble moins de public, alors qu'il a cumulé les dettes pour l'aménagement de ses deux salles successives. Il finit par faire faillite, malgré la coalition des comédiens pour faire front. En 1646, Molière, les Béjart et Germain Clérin partent rejoindre la troupe itinérante dirigée par Charles Dufresne (1611-1684), sous la protection du duc d'Épernon, gouverneur de la Guyenne, mécène réputé pour sa prodigalité.

La troupe en province (1646-1658)

On ne connaît quasiment pas quels rôles furent joués par Madeleine Béjart pendant les 12 ans d'itinérance en province. Relevons seulement un rare témoignage, celui de Jean Magnon (1620-1662), auteur dont l'Illustre Théâtre avait joué *Artaxercès* en 1645 : il figure dans la dédicace au duc d'Épernon d'une tragi-comédie intitulée *Josaphat*, publiée en 1647. Magnon le remercie pour

cette protection et ce secours [...] que vous avez donné à la plus malheureuse et à l'une des mieux méritantes Comédiennes de France. [...] Vous avez tiré cette infortunée d'un précipice où son mérite l'avait jetée, et vous avez remis sur le Théâtre un des plus beaux personnages qu'il ait jamais porté. Elle n'y est remontée, Monseigneur, qu'avec cette belle espérance de jouer un jour dignement son rôle dans cette illustre Pièce où sous des noms empruntés, l'on va représenter une partie de votre vie.³⁷

Il faut bien avoir conscience de deux choses. D'abord, cette troupe itinérante n'a rien à

³⁶ *Ibid.*, p. 114-116 (V, 3).

³⁷ Jean Magnon, *Josaphat*, Paris, A. de Sommerville, 1647, n. p.

voir avec les troupes quelque peu misérables décrites par Paul Scarron (1610-1660) dans *Le Roman comique* (1651 et 1657)³⁸, Théophile Gautier dans *Le Capitaine Fracasse* (1863), ou encore par les cinéastes Ariane Mnouchkine dans *Molière* (1978), et Véra Belmont dans *Marquise* (1997)³⁹.



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Illustration du *Roman comique* (I^{ère} partie, chap. 1) de Scarron
© BnF (IFN 8434275)

De grands seigneurs comme le duc d'Épernon, et ensuite le prince de Conti⁴⁰, prince du sang, ne sauraient accepter que leur nom soit lié avec une troupe visiblement pauvre : être protecteur, c'est être mécène, et se glorifier en tant que mécène généreux ! Et le public des représentations « en visite » devait plutôt ressembler à celui représenté sur une fresque

³⁸ Voir les tableaux de Pierre-Denis Martin (1673-1742) illustrant *Le Roman comique* dans Isabelle et Rémy Landy éd., *Paul Scarron. Le Roman comique illustré*, Riveneuve éd., 2008.

³⁹ Voir aussi *Le Boulanger de Chalussy* (dont on ne sait rien), *Élomire hypocondre*, Paris, 1670, p. 78.

⁴⁰ Vers 1650, Dufresne cède à Molière la direction de la troupe qui prend en 1653 le nom de « Comédiens de S.A.R. le prince de Conti » – mais le prince se « convertit » en 1656, et retire sa protection.

d'Abraham Bosse ornant la salle à manger du château de Grosbois⁴¹ : gentilshommes et nobles dames en habits de cour, avec dentelles et rubans, dans un riche décor orné de tapisseries.

De plus, le Languedoc est une province riche, et les comédiens séjournent plusieurs semaines, voire plusieurs mois dans des villes d'importance (Toulouse, Albi, Carcassonne, Montpellier, Narbonne, Pézenas, Bordeaux), notamment lorsque s'y tiennent (une fois par an à tour de rôle) les États régionaux, où les députés des trois ordres se réunissent pour diverses décisions administratives et financières. Pendant les sessions, il faut occuper tous ces aristocrates et ces notables, ce que financent les États : ainsi, en décembre 1650, 4000 livres ont été payées « aux comédiens qui ont servi pendant les trois mois que les états ont été sur pied » (6000 livres en 1656)⁴².

MOLIÈRE

QUITTANCE AUTOGRAPHE DE MOLIÈRE. — Datée du 17 décembre 1650. (Archives départementales de l'Hérault.)

déjà, sans doute, observant tout et tous ?
 Son père, Jean Poquelin, dont le nom est orthographié, tour à tour, dans les actes publics, Pouquelin, Pocquelin, Poguelin, Po-
 quelin, Poclin et Pauquelin, — les noms propres n'avaient guère alors d'orthographe, — était marchand tapissier ; il descendait d'une famille de bourgeois de Beauvais, mar-

QUITTANCE AUTOGRAPHE DE MOLIÈRE. — Datée du 24 février 1656. (Archives départementales de l'Hérault.)

8

Quittances de Molière (1650 et 1656)⁴³

© coll. particulière

La troupe de Molière, à partir d'octobre 1652, parcourt la vallée du Rhône : ainsi, pendant

⁴¹ Voir *Le Théâtre*, Paris, Bordas, 1986, p. 48.

⁴² Molière, *Œuvres complètes, op. cit.*, p. LXXV (17 décembre 1650) et p. LXXX (24 février 1656).

⁴³ *Encyclopédie par l'image. Molière*, Paris, Librairie Hachette, 1926, p. 8.

l'été 1653, elle a représenté à Lyon l'*Andromède* de Corneille (créée à Paris en 1650), où Madeleine jouait Andromède⁴⁴ – premier rôle donc, dans une tragédie mythologique à machines, avec musique et chants (les parties chantées le sont par des professionnels).



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Gravure de François Chauveau, *Andromède* (acte III)⁴⁵ – © BnF

On voit qu'Andromède (à droite) est vêtue ; Corneille s'en justifie avec un sourire dans son « Argument » :

Les Peintres qui cherchent à faire paraître leur Art dans les nudités, ne manquent jamais à nous représenter Andromède nue au pied du rocher où elle est attachée, quoiqu'Ovide n'en parle point. Ils me pardonneront si je ne les ai pas suivis en cette invention.⁴⁶

Or Charles Dassoucy (1605-1677), musicien et poète, en avait écrit la musique, et

⁴⁴ Selon des annotations manuscrites sur un exemplaire de la pièce (Molière, *Œuvres complètes*, op. cit., t. I, p. LXXVII, printemps-été 1653) – qui lui attribuent aussi le rôle de Junon (ce qui pose quelque problème, toutes deux participant à la scène 8 de l'acte V).

⁴⁵ Pierre Corneille, *Andromède*, tragédie représentée avec les machines sur le Théâtre Royal de Bourbon, Rouen/Paris, L. Maury/C. de Sercy, 1651. La représentation lyonnaise n'a probablement pas eu lieu dans le même décor.

⁴⁶ Pierre Corneille, *Andromède*, tragédie, Christian Delmas éd., Paris, M. Didier, 1974, p. 8.

justement il se trouve à Lyon à ce moment-là : il raconte ainsi ses liens avec la troupe dans ses *Aventures* :

Ce qui m'y charma le plus, ce fut la rencontre de Molière et de Messieurs les Bédarts⁴⁷. Comme la comédie a des charmes, je ne pus sitôt quitter ces charmants amis ; je demurai trois mois à Lyon parmi les jeux, la comédie et les festins.⁴⁸

Puis il les accompagne jusqu'à Avignon, où il joue, et perd ; mais

comme un homme n'est jamais pauvre tant qu'il a des amis, ayant Molière pour estimateur et toute la maison des Bédarts pour amie, en dépit du diable [...], je me vis plus riche et plus content que jamais. Car ces généreuses personnes ne se contentèrent pas de m'assister comme ami, ils me voulurent traiter comme parent. Étant commandés pour aller aux États, ils me menèrent avec eux à Pézenas, où je ne saurais dire combien de grâces je reçus ensuite de toute la maison. [...] Je puis dire

Qu'en cette douce compagnie
Que je repaissais d'harmonie,
Au milieu de sept ou huit plats
Exempt de soin et d'embaras,
Je passais doucement la vie.

Jamais gueux ne fut plus gras. [...]

Je ne vis jamais tant de bonté, tant de franchise, ni tant d'honnêteté que parmi ces gens-là, bien dignes de représenter réellement dans le monde les personnages des princes qu'ils représentent tous les jours sur le théâtre.⁴⁹

Le second point confirme que la troupe, et ses comédiens, font plutôt fort bien leurs affaires ; un certain nombre d'actes notariés prouvent que Madeleine non seulement participe à la gestion matérielle de la troupe en cosignant les devis et contrats que cela implique (fournitures, locations, contrats d'embauche, etc.), mais encore qu'elle mène, avec ses revenus personnels, et en l'absence de toute dépendance par rapport à un mari, comme « fille usante et jouissante de ses biens et droits » selon l'expression juridique en vigueur, une véritable activité de femme d'affaires : elle prête de l'argent à 5%, elle monte une affaire de tannerie⁵⁰...

Le retour à Paris

Le retour à Paris se fait entre mai et octobre 1658, via Rouen – à cause des Corneille ?

⁴⁷ Joseph et Louis (1630-1678), un frère cadet de Madeleine, qui a rejoint la troupe.

⁴⁸ Charles Dassoucy, *Les Aventures du sieur Dassoucy* [1677], dans *Libertins du XVII^e siècle*, Jacques Prévot éd., Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 1998, t. I, p. 814.

⁴⁹ *Ibid.*, p. 817-818.

⁵⁰ M. Jurgens et É. Maxfield-Miller, *Cent ans de recherches sur Molière, op. cit.*, p. 174-178 ; voir aussi Archives nationales,

<https://www.siv.archives-nationales.culture.gouv.fr/siv/rechercheconsultation/recherche/ir/rechercheGeneralisteResultat.action?formCaller=GENERALISTE&searchText=madeleine+b%C3%A9jart>

On sait par une lettre de Thomas⁵¹ qu'il a rencontré Madeleine, qui lui a témoigné de son envie de jouer à Paris – ce à quoi il est favorable, pour redresser la situation du théâtre du Marais, auquel les Corneille sont attachés, et qui est alors fermé. Ce retour est bien préparé. La troupe a obtenu la protection de Monsieur (Philippe d'Orléans, frère du roi) qui, fort content d'avoir une troupe à l'égal de son frère, accorde « 300 [livres] de pension pour chaque Comédien »⁵² (pension qui ne sera pas payée...), et Madeleine Béjart a signé un contrat de location (fort cher) pour la salle du Marais – ce qui prouve une fois de plus son importance dans la gestion de la troupe. Mais ils n'en auront pas besoin, car la salle du Petit-Bourbon est accordée (gratuitement, en alternance avec les Comédiens-Italiens) par Louis XIV à la troupe de son frère. Celle-ci est alors composée de six acteurs, et de quatre actrices : Madeleine, sa sœur Geneviève Béjart (1624-1675), Catherine de Brie (1630-1706) et Marquise du Parc (1633-1668), toutes deux entrées dans la troupe avant le retour à Paris.

Un roman de Georges de Scudéry rend bien compte de l'ambiguïté de la perception (en tout cas par l'élite sociale) de ce qu'on commence à appeler les « actrices ». En effet, il fait de Madeleine, sous l'anagramme de Jébar, un personnage dans son dernier roman, *Almahide ou l'esclave reine*⁵³, mélangeant fiction et réalité. Dramaturge (auteur de 16 pièces de théâtre de 1631 à 1644), il a peut-être eu le temps d'apprécier le jeu de Madeleine avant la faillite de l'Illustre Théâtre (il quitte Paris en décembre 1644), mais il semble qu'il n'ait vraiment pu la voir jouer qu'à son retour à Paris en 1660.

Un certain Abindarrays (plus ou moins une projection de l'auteur, en une sorte d'auto-fiction), jeune homme « habitué à l'air du grand monde »⁵⁴ qui multiplie les conquêtes, rencontre « une sorte de personne, qui semblait être d'un Monde à part, et ce fut une Comédienne »⁵⁵, et il ne tarit pas d'éloges à son sujet :

Elle était belle, elle était galante, elle avait beaucoup d'esprit, elle chantait bien ; elle dansait bien ; elle jouait de toutes sortes d'instruments ; elle écrivait fort joliment en vers et en prose ; et sa conversation était fort divertissante. Elle était de plus une des meilleures Actrices de son Siècle.⁵⁶

En fait, Abindarrays tombe amoureux de la comédienne surtout pour ses rôles : il cite ceux de Cléopâtre (*Le Marc-Antoine, ou la Cléopâtre*, Jean Mairet, 1635), de Didon (*Didon*, Georges

⁵¹ Le frère de Pierre Corneille, dramaturge lui aussi (1625-1709). Voir Molière, *Œuvres complètes*, op. cit., p. LXXXII-LXXXIII, 1658 (19 mai).

⁵² *Registre de La Grange*, op. cit., p. 1029.

⁵³ Georges de Scudéry, *Almahide ou l'esclave reine*, Paris, A. Courbé, 1660-1663, *Suite de la seconde partie*, t. II, 1661.

⁵⁴ *Ibid.*, p. 1509.

⁵⁵ *Ibid.*, p. 1536.

⁵⁶ *Ibid.*, p. 1536-1537.

de Scudéry, 1637), de Bérénice (*Bérénice*, Pierre du Ryer, 1605-1658, 1645), d'Arsinoé (*Nicomède*, Pierre Corneille, 1651)⁵⁷. Il admire surtout son jeu touchant et passionné dans le rôle de Sophonisbe⁵⁸ : il s'agit de *La Sophonisbe* de Mairet (1634), dont un critique contemporain dit que « la variété et la puissance des émotions que [les rôles de Massinisse et de Sophonisbe] permettent d'exprimer sont extraordinaires »⁵⁹. Il n'est pas du tout sûr que Madeleine Béjart ait joué tous ces rôles, même si en province elle a probablement joué autant (voire plus) de rôles tragiques que de rôles comiques⁶⁰. Georges de Scudéry veut surtout souligner la force et la puissance des personnages féminins dans le théâtre « sérieux » (tragédies et tragi-comédies) de son temps : d'où l'importance des actrices dans les troupes.

Pour séduire la comédienne, Abindarrays ne manque pas

de soutenir à Jébar que sa profession était la plus honnête du monde ; qu'il n'y avait rien de si galant, ni de si aimable qu'une Comédienne ; que le noble exercice du théâtre lui formait l'air du visage, et la grâce du corps ; que cette belle manière de se produire en public lui donnait une hardiesse modeste, pleine de charmes et d'agrément ; que le superbe apparat de la Scène ajoutait un merveilleux éclat à une aimable Personne [...] ; que l'étude continuelle des Ouvrages des grands hommes, en remplissant leur mémoire de belles choses, leur ornaient l'esprit, et leur formait le jugement.⁶¹

Ce sont ces arguments qui ont conduit les jésuites à accorder (dès le XVI^e siècle) une place importante au théâtre dans la formation des jeunes gens de bonne famille (ce qu'on appelle le théâtre de collège), et plus tard Mme de Maintenon (1635-1719) à le faire pratiquer aux jeunes filles nobles de l'établissement d'éducation qu'elle fonde à Saint-Cyr.

Mais, pour l'amant de Jébar, il y a quelques inconvénients : elle ne cesse d'étudier « comme un Écolier »⁶², elle est très occupée, entre les représentations publiques (trois fois par semaine) et les représentations « en visite » – bref, elle mène une vie professionnelle, qui la rend peu disponible pour son amant, oisif quant à lui, en bon aristocrate. Il s'offusque aussi du contraste entre l'éclat faux du théâtre et la réalité, et de la familiarité des relations entre les hommes et les femmes dans la troupe, ainsi que d'une certaine coquetterie de sa part – si bien que son amour ne dure guère. Il faut dire, à la décharge de Jébar, que cet Abindarrays passe d'amante en amante, occasion d'une série peu galante de portraits féminins, sans qu'aucune ne le satisfasse. Georges de Scudéry a-t-il, comme son héros, été l'amant de Madeleine ? On n'en sait rien.

⁵⁷ Il parle aussi de Candace (je n'ai pas pu repérer la pièce de référence).

⁵⁸ G. de Scudéry, *Almahide*, *op. cit.*, p. 1537.

⁵⁹ Jacques Schérer éd., *Théâtre du XVII^e siècle*, Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 1975, t. I, p. 1287.

⁶⁰ Voir les pièces jouées par la troupe de Destin dans *Le Roman comique* [1651-1657] de Paul Scarron (Claudine Nédelec éd., Paris, Classiques Garnier, 2010, Index, p. 337-339).

⁶¹ G. de Scudéry, *Almahide*, *op. cit.*, p. 1541.

⁶² *Ibid.*, p. 1545.

C'est à Paris que commence la grande carrière de Molière et de sa troupe, bien connue. Nous ne retiendrons que les rôles de Madeleine, dont la variété montre toute l'étendue de son talent, et un fait marquant : le mariage de Molière avec Armande Béjart.

Les rôles de Madeleine (1)

À Paris, il y a donc trois actrices pouvant prétendre aux premiers rôles : Madeleine Béjart, Catherine de Brie et Marquise du Parc (Geneviève, sans grande réputation de comédienne, étant confinée dans les seconds rôles). Cela entraîne quelques dissensions : selon un ami de Molière, Chapelle (1626-1686), écrivain à ses heures, celui-ci avait évoqué dans une lettre du printemps 1659 « les partialités de [ses] trois grandes Actrices pour la distribution de [ses] Rôles »⁶³. Chapelle compare plaisamment Molière à Jupiter disputant avec Athéna, Junon et Vénus pendant la guerre de Troie, et conclut « qu'il n'est pas aisé/ D'accorder trois femmes ensemble »⁶⁴, puisque même le roi des dieux n'y est pas arrivé. Marquise et son mari quittent d'ailleurs la troupe à Pâques 1659, pour rejoindre (pour un an seulement⁶⁵) la troupe du Marais.

Dans *Les Précieuses ridicules* (pièce créée le 18 novembre 1659), premier grand succès parisien à la fois de Molière écrivain et de Molière chef de troupe, Madeleine crée le rôle de Madelon, Mlle de Brie (qui ne déplaisait pas à Molière, dit-on) jouant celui de Cathos.

MADELON (à son père Gorgibus) : Mon Dieu, que si tout le monde vous ressemblait un Roman serait bientôt fini : la belle chose, que ce serait, si d'abord Cyrus épousait Mandane, et qu'Aronce de plain-pied fût marié à Clélie.

GORGIBUS : Que me vient conter celle-ci ?

MADELON : Mon père, voilà ma cousine, qui vous dira, aussi bien que moi, que le mariage ne doit jamais arriver, qu'après les autres aventures. Il faut qu'un amant, pour être agréable, sache débiter les beaux sentiments ; pousser le doux, le tendre, et le passionné, et que sa recherche soit dans les formes. Premièrement, il doit voir au Temple, ou à la promenade, ou dans quelque cérémonie publique la personne dont il devient amoureux ; ou bien être conduit fatalement chez elle, par un parent, ou un ami, et sortir de là tout rêveur et mélancolique. Il cache, un temps, sa passion à l'objet aimé, et cependant lui rend plusieurs visites, où l'on ne manque jamais de mettre sur le tapis une question galante, qui exerce les esprits de l'assemblée. Le jour de la déclaration arrive, qui se doit faire ordinairement dans une allée de quelque jardin, tandis que la compagnie s'est un peu éloignée : et cette déclaration est suivie d'un prompt courroux, qui paraît à notre rougeur, et qui pour un temps bannit l'amant de notre présence.

⁶³ *Recueil des plus belles pièces des poètes français tant anciens que modernes*, Paris, C. Barbin, 1692, t. V, « Chapelle », p. 42.

⁶⁴ *Ibid.*, p. 44.

⁶⁵ Voir le « Contrat de société par Jean-Baptiste Poquelin et Madeleine Béjart d'une part, et René Berthelot, sieur du Parc, et Marquise Thérèse de Gorle, sa femme, d'autre part, consacrant le retour de ces derniers dans la troupe de Molière. Il s'agit de jouer la comédie ensemble à Paris et à la campagne, pendant quatre ans à partir de la Pâques 1660 » (Archives nationales, *op. cit.*, MC/RS//381, 4 octobre 1659).

Ensuite il trouve moyen de nous apaiser ; de nous accoutumer insensiblement au discours de sa passion, et de tirer de nous cet aveu qui fait tant de peine. Après cela viennent les aventures ; les rivaux qui se jettent à la traverse d'une inclination établie, les persécutions des pères, les jalousies conçues sur de fausses apparences, les plaintes, les désespoirs, les enlèvements, et ce qui s'ensuit. Voilà comme les choses se traitent dans les belles manières, et ce sont des règles, dont en bonne galanterie on ne saurait se dispenser ; mais en venir de but en blanc à l'union conjugale ! ne faire l'amour qu'en faisant le contrat du mariage, et prendre justement le Roman par la queue ! Encore un coup mon père, il ne se peut rien de plus Marchand que ce procédé, et j'ai mal au cœur de la seule vision que cela me fait.

GORGIBUS : Quel diable de jargon entends-je ici ? voici bien du haut style.⁶⁶



Frontispice des *Précieuses ridicules* (1682)⁶⁷ – © BnF

Notons que Madeleine ne se contente pas alors de participer à l'administration du théâtre et de jouer : La Grange note, au 30 janvier 1660, que la troupe a joué « D. Guichot [Don Quichotte] ou les Enchantemens de Merlin » (pièce rejouée les 1^{er} et 3 février), avec la mention en note marginale : « Piece racommodée par Mle Bérart »⁶⁸. Il s'agit probablement d'une adaptation des deux pièces de Guyon Guérin de Bouscal (1617- ?), *Dom Quixote de la Manche*,

⁶⁶ Molière, *Les Précieuses ridicules* [1659], dans *Œuvres complètes*, op. cit., t. I, p. 10-11 (s. 4).

⁶⁷ *Les Œuvres de M. de Molière. Revues, corrigées et augmentées*, Paris, D. Thierry, C. Barbin, P. Trabouillet, 1682, 8 vol., vol. 1.

⁶⁸ *Registre de La Grange*, op. cit., p. 1036.

1639, et *Dom Quixote de la Manche. Seconde partie*, 1640. Nous n'avons malheureusement pas d'autres traces de Madeleine « autrice »...

En 1661, le 17 août exactement, dans les jardins de Vaux-le-Vicomte, pendant la fête offerte à Louis XIV par Nicolas Fouquet, financier amateur d'arts et de belles lettres, elle incarne une Naïade, qui « d'un air héroïque prononça les Vers, que Monsieur Pellisson⁶⁹ avait faits, et qui servent de Prologue »⁷⁰. Voici ce qu'en dit La Fontaine, alors pensionné par Fouquet, dans une lettre à son ami François de Maucroix (1619-1706), poète et traducteur, lui-même appartenant au cercle de Fouquet. Il y raconte cette fête somptueuse et la mise en scène baroque, toute en trompe-l'œil et métamorphoses, imaginée pour introduire la première comédie-ballet de Molière, *Les Fâcheux* :

D'abord aux yeux de l'assemblée
Parut un rocher si bien fait
Qu'on le crut rocher en effet ;
Mais, insensiblement se changeant en coquille,
Il en sortit une Nymphé gentille,
Qui ressemblait à la Bèjart,
Nymphé excellente dans son art,
Et que pas une ne surpasse.
Aussi récita-t-elle avec beaucoup de grâce
Un Prologue estimé l'un des plus accomplis
Qu'en ce genre on pût écrire [...].⁷¹

Le rôle confié à Madeleine était important puisqu'il ne s'agissait de rien moins que de faire un éloge au roi qui puisse lui plaire.

Pour voir en ces beaux lieux le plus grand Roi du Monde,
Mortels je viens à vous de ma grotte profonde.
Faut-il en sa faveur, que la Terre ou que l'Eau
Produisent à vos yeux un spectacle nouveau ?
Qu'il parle, ou qu'il souhaite : il n'est rien d'impossible :
Lui-même n'est-il pas un miracle visible ?
Son règne si fertile en miracles divers,
N'en demande-t-il pas à tout cet Univers ?
Jeune, Victorieux, Sage, Vaillant, Auguste,
Aussi doux que sévère, aussi puissant que juste,
Régler, et ses États, et ses propres désirs,
Joindre aux nobles travaux les plus nobles plaisirs,
En ses justes projets jamais ne se méprendre,
Agir incessamment, tout voir, et tout entendre ;
Qui peut cela, peut tout ; il n'a qu'à tout oser ;
Et le Ciel à ses vœux ne peut rien refuser.

⁶⁹ Paul Pellisson (1624-1693), homme de lettres, secrétaire de Fouquet.

⁷⁰ Molière, *Les Fâcheux*, dans *Œuvres complètes, op. cit.*, t. I, p. 150 (« Avertissement »).

⁷¹ Jean de La Fontaine (1621-1695), « Relation d'une fête donnée à Vaux » [22 août 1661], dans Molière, *Œuvres complètes, op. cit.*, t. I, p. 1135.

Ces Termes marcheront, et si Louis l'ordonne
 Ces Arbres parleront mieux que ceux de Dodone.
 Hôtesse de leurs troncs, moindres Divinités,
 C'est Louis qui le veut, sortez, Nymphes, sortez ;
 Je vous montre l'exemple, il s'agit de lui plaire,
 Quittez pour quelque temps votre forme ordinaire,
Plusieurs Dryades, accompagnées de Faunes et de Satyres, sortent des Arbres et des Termes.
 Et paraissons ensemble aux yeux des spectateurs,
 Pour ce nouveau Théâtre, autant de vrais Acteurs.⁷²

Ils deviennent ainsi les personnages, très parisiens, de la comédie. La création à Paris, quelques mois plus tard, fit un triomphe, ce qui n'empêcha pas un des ennemis de Molière, prenant le parti de la troupe de l'Hôtel de Bourgogne, Jean Donneau de Visé (1638-1710), de s'en prendre directement, et fort bassement, à Madeleine, dans une petite pièce intitulée *Réponse à l'Impromptu de Versailles, ou la Vengeance des Marquis*⁷³. Après avoir chanté un petit couplet où « coquille » prend manifestement un sens aussi satirique qu'érotique⁷⁴, Philippin (un valet) ajoute :

Philippin – Il me semble que je suis aux *Fâcheux*, et que je vois sortir d'une Coquille une belle et jeune Nymphé.

Ariste – Il me souvient de cette Nymphé, on croyait tromper nos yeux en nous la faisant voir, et nous faire trouver beaucoup de jeunesse dans un vieux poisson.⁷⁵

En un autre endroit, le même Ariste raille en disant que dans la troupe de Molière, « il ne faut que de vieilles femmes, pour jouer les premiers rôles, puisqu'une jeune personne bien faite n'aurait pas bonne grâce » : allusion à « la première Amante du Prince jaloux »⁷⁶, soit Elvire dans *Don Garcie de Navarre* (joué en 1661) – c'est-à-dire à Madeleine Béjart. On voit le degré d'élégance de certains critiques du temps...

On sait que le résultat de l'opération de prestige de Fouquet ne fut malheureusement pas celui escompté, mais elle profita pleinement à Molière, invité à Fontainebleau par le roi dès le 23 août pour rejouer la pièce, agrémentée d'un fâcheux suggéré par Louis XIV lui-même (le passionné de chasse). C'est alors qu'intervient le mariage de Molière.

⁷² Molière, *Les Fâcheux*, dans *Œuvres complètes*, op. cit., t. I, p. 151-152 (Prologue).

⁷³ Publiée dans *Les Diversités galantes*, Paris, C. Barbin, 1664. Donneau de Visé se réconciliera plus tard avec Molière.

⁷⁴ « Coquille dit-il si belle et si grande/ N'accommode pas mon Limaçon./ Coquille dit-il si belle et si grande/ Demande un plus gros poisson » (*ibid.*, p. 148). Couplet de chanson également cité dans *Le Portrait du peintre, ou la Contre-Critique de l'École des Femmes* (1663) signé Edme Boursault, 1638-1701 (voir « Notice » de *L'Impromptu de Versailles*, dans Molière, *Œuvres complètes*, op. cit., t. II, p. 1602).

⁷⁵ *Ibid.*, p. 149.

⁷⁶ *Ibid.*, p. 138.

Le mariage de Molière

Le mariage de Molière avec Armande Béjart en janvier 1662 est un point délicat, qui a fait couler beaucoup d'encre. Tentons de présenter les événements de façon objective, selon les faits tels qu'ils sont actuellement connus, sans analyses psychologiques qui ne reposent sur aucun document véritable.



Hippolyte Lecomte, *Costumes de théâtre de 1670 à 1820*⁷⁷ - © BnF

⁷⁷ Paris, 1820-1825.

Qui est « Armande Béjart » ? Selon l'acte de son mariage⁷⁸ (document à valeur à la fois juridique et religieuse), elle est la dernière enfant de Joseph Béjart et de Marie Hervé ; née vers 1641, elle serait donc la sœur (avec une vingtaine d'années d'écart) de Madeleine. Cela a paru peu probable (en même temps, il est attesté que Marie Hervé a eu un enfant en 1639, soit à 46 ans) ; et le bruit, lancé par les ennemis de Molière, a couru qu'elle était en fait la fille de Madeleine. Ces accusateurs⁷⁹ ne parlent à vrai dire pas d'inceste au sens propre, mais du fait que Molière ait épousé la fille après avoir été l'amant de la mère – ce qui, aux yeux de l'Église catholique, est bien un « inceste au second degré ». Alors, qui serait le père ? Le premier biographe de Molière, Grimarest (sa biographie paraît plus de trente ans après la mort de l'écrivain), affirme qu'Armande était la fille du premier amant de Madeleine, Esprit de Modène⁸⁰. Or il est attesté (par un acte de baptême redécouvert au début du XIX^e siècle⁸¹) que Madeleine en eut bien une fille en 1638, nommée Françoise ; mais on pense aujourd'hui qu'elle serait morte en bas âge, et qu'Armande serait une seconde fille, dont l'acte de baptême n'a pas été retrouvé, n'ayant pas été reconnue à cause de l'absence de Paris de son père. Élevée probablement dans le Languedoc (dont est originaire la famille de Modène), en nourrice, puis dans des institutions religieuses, Armande ne rejoint la troupe qu'à Paris⁸².

Qu'a pu penser Madeleine de ce mariage ? Grimarest la représente farouchement hostile, au point que sa fille lui aurait forcé la main en se « jet[ant] dans l'appartement de Molière »⁸³, ce qui la compromet publiquement, et rend nécessaire le mariage. « Vacarme terrible, fureur et désespoir » ! En réalité, sa biographie est très controversée, et ni lui ni nous n'en savons rien. Reste que Madeleine est citée au contrat de mariage (comme sœur d'Armande), qu'Armande reçoit, prétendument de sa mère (Marie Hervé) une dot de 10 000 livres⁸⁴ que cette dernière

⁷⁸ « Jean-Baptiste Poquelin, fils de sieur Jean Poquelin et de feu Marie Cresé, d'une part, et Armande Gresinde Bejard, fille de feu Joseph Bejard et de Marie Hervé, d'autre part, tous deux de ceste parroisse, vis à vis le Palais royal, fiancés et mariés tout ensemble, par permission de Monsieur de Comtes, doyen de Nostre-Dame et grand-vicaire de Monseigneur le cardinal de Retz, archevesque de Paris, en presence dudit Jean Poquelin, pere du marié, et de André Boudet, beau-frere du marié, et de ladite Marie Hervé, mere de la mariée et Louis Bejard et Magdeleine Bejard, frere et soeure de ladite mariée et d'autres avec dispense de deux bans. » (M. Jurgens et É. Maxfield-Miller, *Cent ans de recherches sur Molière*, op. cit., p. 369-370).

⁷⁹ Montfleury (Zacharie Jacob, 1608-1667), comédien de l'Hôtel de Bourgogne, dont Molière raille le jeu dans *L'Impromptu de Versailles*, selon une lettre de Racine à l'abbé Le Vasseur (novembre 1663 ; citée dans Racine, *Œuvres complètes - Prose*, Raymond Picard éd., Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 1981, t II, p. 419 ; Le Boulanger de Chalussay, *Élomire hypocondre*, op. cit., 1670, p. 21.

⁸⁰ Jean-Léonor Le Gallois, sieur de Grimarest (1659-1713), *Vie de Monsieur de Molière* [1705], dans Molière, *Œuvres complètes*, Paris, Seuil, « L'intégrale », 1962, p. 14.

⁸¹ Publié par Louis-François Beffara, *Dissertation sur J.-B. Poquelin-Molière, sur ses ancêtres, l'époque de sa naissance qui avait été inconnue jusqu'à présent*, Paris, Vente, 1821, p. 13-14.

⁸² Armande signe comme témoin un contrat de mariage en août 1659 (Molière, *Œuvres complètes*, op. cit., t. I, « Chronologie », p. LXXXV).

⁸³ J.-L. de Grimarest, op. cit., p. 19.

⁸⁴ Molière, *Œuvres complètes*, op. cit., t. I, « Chronologie », p. LXVIII et XC.

aurait été bien incapable de payer (provenant de Madeleine ? d'Esprit de Rémond, avec lequel Madeleine est restée en contact ?), que Madeleine a continué à résider dans le même immeuble que le couple, à partager pleinement la vie de la troupe et à en gérer les affaires d'intérêt. Elle sera d'ailleurs en 1665 la marraine, avec Esprit de Rémond, d'Esprit-Madeleine (1665-1723), la seule fille survivante du couple Molière – ce qui serait une confirmation qu'ils en étaient bien les grand-mère et grand-père.

Pour montrer que le mariage de Molière n'est pas absolument exceptionnel : en 1666, à 62 ans, Esprit de Modène devenu veuf épouse Madeleine L'Hermite, la fille (30 ans) de Jean-Baptiste L'Hermite et de Marie Courtin (la tante de Madeleine) qui avaient tous deux suivi (avec leur fille) un temps la troupe de Molière en province – or il semble qu'Esprit, avec lequel Jean-Baptiste était dans une relation de « clientèle », avait été l'amant de Marie⁸⁵...

Ce mariage provoque au moins un bouleversement dans l'attribution des rôles ; jeune, belle et douée, Armande, qui débute en 1663 dans le rôle d'Élise – rôle flatteur de femme du monde intelligente – de *La Critique de l'École des femmes*, prend place parmi les jeunes premières, tandis que Madeleine, qui a 45 ans, âge où, au XVII^e siècle, on est déjà vieille, ne peut que changer de rôles, du moins dans la comédie.

⁸⁵ Voir Henri Chardon, *Nouveaux documents sur les comédiens de campagne, la vie de Molière [...]*, Paris, A. Picard/Champion, 1886-1905, 2 vol.

Les rôles de Madeleine (2)



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Frontispice (Amsterdam, G. Le Jeune, 1689) – © BnF

Un an après le mariage, dans *L'Impromptu de Versailles* (1663), son rôle est celui d'une « prude » : « ayez toujours ce caractère devant les yeux pour en bien faire les grimaces »⁸⁶, lui conseille Molière. Dans cette pièce-miroir, « Mlle Béjart » (Madeleine) fait preuve de l'autorité qu'elle a conservée sur la troupe, donne d'excellents conseils à l'auteur et directeur de troupe Molière, et théorise fort clairement la différence entre le comédien et l'homme.

Mademoiselle Béjart : Mais puisqu'on vous a commandé de travailler sur le sujet de la Critique qu'on a faite contre vous, que n'avez-vous fait cette Comédie des Comédiens dont vous nous avez parlé il y a longtemps ? C'était une affaire toute trouvée, et qui venait fort bien à la chose, et d'autant mieux, qu'ayant entrepris de vous peindre, ils vous ouvraient l'occasion de les peindre aussi, et que cela aurait pu s'appeler leur portrait, à bien plus juste titre que tout ce qu'ils ont fait ne peut être appelé le vôtre ; car vouloir contrefaire un Comédien dans un rôle Comique, ce n'est pas le peindre lui-même, c'est peindre d'après lui les Personnages qu'il représente, et se servir des mêmes traits et des mêmes couleurs, qu'il est obligé d'employer aux différents tableaux des caractères ridicules, qu'il imite d'après nature. Mais contrefaire

⁸⁶ Molière, *L'Impromptu de Versailles* [1663], dans *Œuvres complètes*, op. cit., t. II, p. 828 (s. 1).

un Comédien dans des rôles sérieux, c'est le peindre par des défauts qui sont entièrement de lui, puisque ces sortes de Personnages ne veulent, ni les gestes, ni les tons de voix ridicules, dans lesquels on le reconnaît.⁸⁷

En mai 1664, Molière est un des grands ordonnateurs des *Plaisirs de l'Île enchantée*, et sa troupe y joue de nombreux rôles, dans les comédies représentées (*La Princesse d'Élide*, *Les Fâcheux*, *Le Tartuffe* (sa première version, en trois actes), *Le Mariage forcé*)



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Israël Sylvestre, *Les Plaisirs de l'île enchantée* (seconde journée) – représentation de *La Princesse d'Élide* © BnF

⁸⁷ *Ibid.*, p. 824.

Mais les fêtes comportent aussi des défilés de personnages allégoriques, qui paraded et récitent des vers. Molière et Madeleine Béjart se trouvent conjoints à la fin de la première journée, lors du « divertissement pour la collation », dans les rôles de Pan et de Diane, chargés de réciter des vers en l'honneur de la jeune reine :

Quatorze concertants de Pan et de Diane précédaient ces deux divinités, avec une agréable harmonie de flûtes et de musettes. Elles venaient ensuite sur une machine fort ingénieuse, en forme d'une petite montagne ou roche ombragée de plusieurs arbres ; mais ce qui était plus surprenant, c'est qu'on la voyait portée en l'air, sans que l'artifice qui la faisait mouvoir se pût découvrir à la vue. Vingt autres personnes les suivaient, portant des viandes de la ménagerie de Pan et de la chasse de Diane. Dix-huit pages du Roi, fort richement vêtus, qui devaient servir les dames à table, faisaient les derniers de cette troupe. Laquelle étant rangée, Pan, Diane et les Saisons se présentant devant la Reine, le Printemps lui adressa des vers, suivi de l'Été, l'Automne, l'Hiver, Diane et Pan.⁸⁸

⁸⁸ *Les Plaisirs de l'Île enchantée [...] [1665], Œuvres complètes, op. cit., t. I, p. 532.*



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

François Chauveau, *Les Plaisirs de l'île enchantée*, Première journée – © BnF



François Chauveau, *Les Plaisirs de l'île enchantée*, Première journée (détail) – © BnF

Cela explique la présence, dans l'inventaire après décès de Madeleine, d'« un habit couleur de feu, garny d'un petit gallon d'argent, brodé d'argent, [d']une paire de bottine garnie de gallon or et argent et [d']un carquois, prisé ensemble douze livres »⁸⁹. La gravure suivante peut donner une idée de ce type de costume.

⁸⁹ Testament en ligne sur Archives nationales, salle des inventaires virtuelle, Fran_IR_043005.



Hippolyte Lecomte, *Costumes de théâtre de 1670 à 1820*⁹⁰ - © BnF

En juin 1664, selon un témoignage (un peu tardif⁹¹), elle joue Jocaste lors de la création de *La Thébaine* de Jean Racine (1639-1699), occasion de montrer une nouvelle fois la puissance de son jeu tragique. Jocaste ouvre la pièce, en mère douloureuse, portant le poids de son inceste

⁹⁰ Paris, 1820-1825.

⁹¹ *Le Mercure*, octobre 1721, p. 121 (à propos d'une reprise de *La Thébaine*).

et tentant désespérément d'empêcher les enfants de ce péché de s'entretuer. Devant son échec, elle se suicide : « Et moi je vais, cruels, vous apprendre à mourir » (v. 1190) – non sans avoir questionné les Dieux sur sa réelle culpabilité.

Dureront-ils toujours ces ennuis si funestes ?
 N'épuiseront-ils point les vengeances célestes ?
 Me feront-ils souffrir tant de cruels trépas,
 Sans jamais au tombeau précipiter mes pas ?
 Ô Ciel ! que tes rigueurs seraient peu redoutables,
 Si la foudre d'abord accablait les coupables,
 Et que tes châtimens paraissent infinis,
 Quand tu laisses la vie à ceux que tu punis !
 Tu ne l'ignores pas, depuis le jour infâme,
 Où de mon propre Fils je me trouvai la Femme,
 Le moindre des tourmens que mon cœur a soufferts,
 Égale tous les maux que l'on souffre aux Enfers.
 Et toutefois, ô Dieux, un crime involontaire,
 Devait-il attirer toute votre colère ?
 Le connaissais-je, hélas, ce Fils infortuné,
 Lorsque dedans mes bras vous l'avez amené ?
 C'est vous dont la rigueur m'ouvrit ce précipice.
 Voilà de ces grands Dieux la suprême justice,
 Jusques au bord du crime ils conduisent nos pas,
 Ils nous le font commettre, et ne l'excusent pas.
 Prennent-ils donc plaisir à faire des coupables,
 Afin d'en faire après d'illustres misérables ?
 Et ne peuvent-ils point quand ils sont en courroux,
 Chercher des criminels à qui le crime est doux ?⁹²

Ses derniers rôles sont des rôles comiques – mais pas des moindres : dans *L'Avare*, Frosine, l'entremetteuse, hypocrite, intéressée, intelligente... S'agit-il d'en faire la satire, ou de nous inviter à admirer son habileté, et la naïveté d'Harpagon ? Dans *Le Tartuffe* de 1669, elle est Dorine, une « Fille Suivante »⁹³ (une femme non mariée qui fait l'office de dame de compagnie, peut-être une de ces cousines pauvres souvent hébergées dans les familles aisées) qui possède une grande autorité dans la maison, non sans raison : non seulement elle est pleine de bon sens, mais elle a des lettres, et de l'éloquence, pour faire la satire des prudes du voisinage.

L'exemple est admirable, et cette Dame est bonne :
 Il est vrai qu'elle vit en austère Personne ;
 Mais l'âge, dans son âme, a mis ce zèle ardent,
 Et l'on sait qu'elle est Prude, à son corps défendant,
 Tant qu'elle a pu des Cœurs attirer les hommages,

⁹² Racine, *La Thébaïde ou les frères ennemis, tragédie* [1664], dans Georges Forestier éd., *Racine. Théâtre. Poésie*, Paris, Gallimard, « Bibliothèque de La Pléiade », 1999, p. 84 (III, 2).

⁹³ Molière, *Le Tartuffe* [1669], dans *Œuvres complètes, op. cit.*, p. 100 (I, 1).

Elle a fort bien joui de tous ses avantages :
 Mais voyant de ses yeux tous les brillants baisser,
 Au Monde, qui la quitte, elle veut renoncer ;
 Et du voile pompeux d'une haute sagesse,
 De ses attraits usés, déguiser la faiblesse.
 Ce sont là les retours des Coquettes du temps.
 Il leur est dur de voir désertir les Galants.
 Dans un tel abandon, leur sombre inquiétude
 Ne voit d'autre recours que le métier de Prude ;
 Et la sévérité de ces Femmes de bien
 Censure toute chose, et ne pardonne à rien ;
 Hautement, d'un chacun, elles blâment la vie,
 Non point par charité, mais d'un trait d'envie
 Qui ne saurait souffrir qu'une autre ait les plaisirs,
 Dont le penchant de l'âge a sevré leurs désirs.⁹⁴

Après avoir réglé, avec l'accord de Molière et Armande, la succession de sa mère Marie Hervé, Madeleine tombe malade en janvier 1672. Elle fait son testament⁹⁵, léguant 400 livres de rente viagère à son frère Louis (qui avait rejoint la troupe vers 1650) et à sa sœur Geneviève, et une fortune assez considérable à Armande, en la chargeant de la gérer pour transmission au seul enfant du couple Molière encore vivant, Esprit-Madeleine : 17 600 livres (400 000 euros selon un convertisseur Internet). L'inventaire après décès comporte aussi de nombreux habits (de théâtre⁹⁶ ou personnels) de grande qualité (dentelles, or et argent), à une époque où ceux-ci coûtent fort cher, le tout prisé 1000 livres, soit 34 000 euros. Elle meurt le 17 février 1672, un an jour pour jour avant Molière. Ayant pu renoncer à sa profession de comédienne comme l'exigeait l'Église, elle est inhumée sans difficulté en terre consacrée, dans le Marais, son ancien quartier, selon sa volonté.

Le vendredi 19 février 1672, le corps de feu damoiselle Marie-Madelaine Béjart, comédienne de la troupe du roi, pris hier dans la place du Palais-Royal⁹⁷, et porté en convoi en cette église par permission de monseigneur l'archevêque, a été porté en carrosse en l'église de Saint-Paul. Signé Cardé, exécuteur testamentaire, et de Voulges.⁹⁸

⁹⁴ *Ibid.*, p. 104 (I, 1).

⁹⁵ Voir M. Jurgens et É. Maxfield-Miller, *Cent ans de recherches sur Molière*, *op. cit.*, p. 656.

⁹⁶ Par exemple : « une jupe et une tavoyolle [toile ornée de dentelles] de satin rouge et vert, usage de bohémienne », (Archives nationales, *op. cit.*).

⁹⁷ Où elle habitait, non loin de Molière, et de leur théâtre.

⁹⁸ Registre de la paroisse de Saint-Germain l'Auxerrois, cité dans Louis Morland, « Le théâtre et la troupe de Molière » [1863], théâtre-documentation.com. Il s'agit de l'église Saint-Paul des Champs, située au Marais ; cette église, son cimetière et son charnier (où a été enterrée Madeleine) ont été détruits juste après la Révolution (1796-1799) ; les ossements ont été déposés dans les catacombes.

Parcourir ainsi la vie de Madeleine Béjart est très éclairant sur la vie d'une troupe de théâtre exceptionnelle par la diversité de ses talents, de ses réalisations et de ses réussites, autant commerciales qu'esthétiques. Biographes, historiens et critiques ont tous pris en compte l'importance de Madeleine dans la carrière de Molière et de sa troupe : ainsi que le dit Gustave Larroumet, « N'eût-elle pas vécu pendant près de trente ans de la même vie que Molière, à côté de lui, dans son intimité, elle mériterait encore d'être étudiée pour elle-même. Cette comédienne, en effet, était une femme de premier ordre et un caractère original »⁹⁹. Beaucoup aussi soulignent ses qualités de comédienne et d'administratrice, même si leurs jugements sur sa vie affective et sexuelle, souvent largement inventée, sont entachés des préjugés qui visent les actrices (cependant c'est surtout la réputation d'Armande qui est sulfureuse). Mais, à part dans une scène de fin de vie chez Ariane Mnouchkine, un point est très rarement abordé, celui de la possible collaboration à l'écriture (on voit pourtant bien Corneille dans ce rôle) de celle qui « écrivait fort joliment en vers et en prose »...

Claudine Nédelec
Université d'Artois

⁹⁹ Gustave Larroumet, « Une Comédienne au XVII^e siècle - Madeleine Béjart », *Revue des Deux Mondes*, 3^e période, t. 69, 1885 (p. 123-157), p. 124.